

# Saint-Pierre-en-Auge

## la Commune et vous

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

DECEMBRE 2019 - N°4

**DOSSIER SPECIAL**  
**LES COURS D'EAU**  
**DU TERRITOIRE**

**ZOOM SUR...**  
**DK CREATIONS**  
**CUIRS**

La Dives - Ouville-la-Bien-Tournée.

Rejoignez-nous sur :



[WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR](http://WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR)



[SAINTPIERREENAUGE](https://www.instagram.com/saintpierreenauge)



[COMMUNE DE SAINT PIERRE EN AUGE](https://www.facebook.com/commune.saint.pierre.en.auge)



[@STPIERREENAUGE](https://twitter.com/STPIERREENAUGE)



**Saint-Pierre  
en-Auge**

*Naturellement Normandie*

**C'EST L'ACTU**

Elections, Scolaire, Social...

4/10

**SOUVENONS-NOUS**

Les p'tites boutiques rurales

11

**DOSSIER SPECIAL**

Les cours d'eau du territoire

12/13

**AU QUOTIDIEN**

Les associations caritatives

14/15

**ZOOM SUR...**

DK Créations Cuir

16/17

**PRENEZ DATE !**

Idées de sorties

17


**EN ATTENDANT NOËL !**

et en cette période de fêtes qui s'annonce,  
 Monsieur Jacky MARIE, Maire, et son conseil municipal  
 ont le plaisir d'inviter Petits & Grands à partager un moment festif et convivial  
 sous la Halle Médiévale de Saint-Pierre-sur-Dives

**MARDI 10 DÉCEMBRE 2019 À 19 H 00**

Le Père Noël sera présent... Les enfants, pensez à lui apporter votre lettre !  
 Des surprises vous attendent !

Mairie de Saint-Pierre-en-Auge - Place de l'Hôtel de Ville - Tél. : 02 31 20 73 28  
 Internet : www.saint-pierre-en-auge.fr - Facebook : commune de saint pierre en auge - Instagram : saintpierreauge - Twitter : spierreauge

**RETOUR SUR...**

Les événements passés

18

**TRIBUNE DES ELUS**

Expression municipale

19



# EDITO

Madame, Monsieur,

« Cette 4<sup>e</sup> édition du bulletin d'information municipale, publié deux fois par an, met en lumière dans le dossier spécial l'action des associations caritatives et humanitaires œuvrant sur le territoire. Elles portent secours et assistance aux plus démunis en partenariat avec le Pôle social.

Je salue les valeurs d'altruisme, de solidarité et de générosité des membres des bureaux et des bénévoles qui, par leur dévouement personnel, font vivre ces associations et viennent en aide à leurs bénéficiaires.

En janvier, à l'espace Marie Curie, seront regroupées toutes les activités de la Croix-Rouge Française. Le club des aînés "Les Cœurs joyeux" qui disposera enfin de locaux et le bureau d'accueil de l'association Sanga'G y seront également transférés. Ces évolutions ont été rendues possible à la suite du déménagement partiel du centre de loisirs (3-10 ans) dans l'ancienne école de Bretteville-sur-Dives, le local ados restant à l'Espace Marie Curie.

Dans un souci de pédagogie, ce journal fait également un focus sur les cours d'eau qui traversent notre territoire et les boutiques provisoires qui, jadis, animaient les villages. Merci au comité de rédaction qui nous apprend ou nous rappelle ces éléments de notre patrimoine.

Ces rendez-vous sont attendus par petits et grands du territoire de Saint-Pierre-en-Auge mais aussi des contrées voisines ou lointaines.

Sous la halle médiévale, les 7 et 8 décembre, aura lieu notre traditionnel marché de Noël, suivi le mardi 10 décembre d'"En attendant Noël". Nous vous y attendons nombreux.



Ces rendez-vous sont attendus par petits et grands du territoire de Saint-Pierre-en-Auge mais aussi des contrées voisines ou lointaines. Une reconnaissance pour l'investissement des nombreux acteurs mobilisés pour ce rendez-vous traditionnel : enfants, harmonie municipale, associations, comités des fêtes locaux, bénévoles et agents des services techniques de la commune.

Ces moments chaleureux et conviviaux embellissent notre vie locale.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, d'heureuses fêtes de fin d'année.

Bonne lecture ! »

**Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge**

**Vous pouvez rencontrer le maire de Saint-Pierre-en-Auge sur rendez-vous. Pour plus de renseignements, merci d'appeler au 02 31 20 73 28.**

# Actualités

## Elections municipales 2020

### Le calendrier

Les prochaines élections municipales sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars pour le second. Les bureaux de vote ouvriront à **8 heures et fermeront leurs portes à 18 heures.**



Le scrutin permet d'élire le conseil municipal. La loi n° 2019-809 du 1<sup>er</sup> août 2019 vise à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires. L'effectif transitoire du conseil municipal, entre le 1<sup>er</sup> renouvellement en 2020 et le 2<sup>e</sup> en 2026 des conseils municipaux suivant la création de la commune nouvelle, est modifié.

A Saint-Pierre-en-Auge en 2020, le nombre de conseillers municipaux à élire est de 57.

### Le mode de scrutin

**Les listes doivent être paritaires, soit autant de femmes que d'hommes,** avec alternance obligatoire "une femme/un homme" ou inversement.

La date limite de dépôt des listes en préfecture est fixée au 27 février 2020.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers municipaux sont donc élus au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral).

On attribue d'abord la moitié des sièges à pourvoir à la liste qui a eu le plus de voix. Les autres sièges sont ensuite répartis entre toutes les listes présentes au second tour et ayant recueilli plus de 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire).

Les listes doivent être complètes, sans modification

de l'ordre de présentation. **Attention : sera considéré comme nul tout bulletin où un nom aura été ajouté ou rayé.**

Une fois en place, le conseil municipal élit le maire parmi ses membres. Un ressortissant de l'Union Européenne peut être élu en tant que conseiller municipal mais pas en tant qu'adjoint. Maire, adjoints et conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans. Le maire préside le conseil municipal.

### Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civiques ou politiques.

Pour participer à ce scrutin, les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

### Election des conseillers de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

Les conseillers communautaires sont les représentants des communes au sein des organes délibérants des groupements intercommunaux dont elles sont membres (ici la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie - CALN).

Les conseillers communautaires seront élus en même temps que les conseillers municipaux. Sur votre bulletin de vote figureront les noms des conseillers municipaux à élire et les noms des 8 candidats au conseil d'agglomération.

### Les bureaux de vote

- Les bureaux de vote n°1 et n°2 à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives.

## REPARTITION DES SIEGES

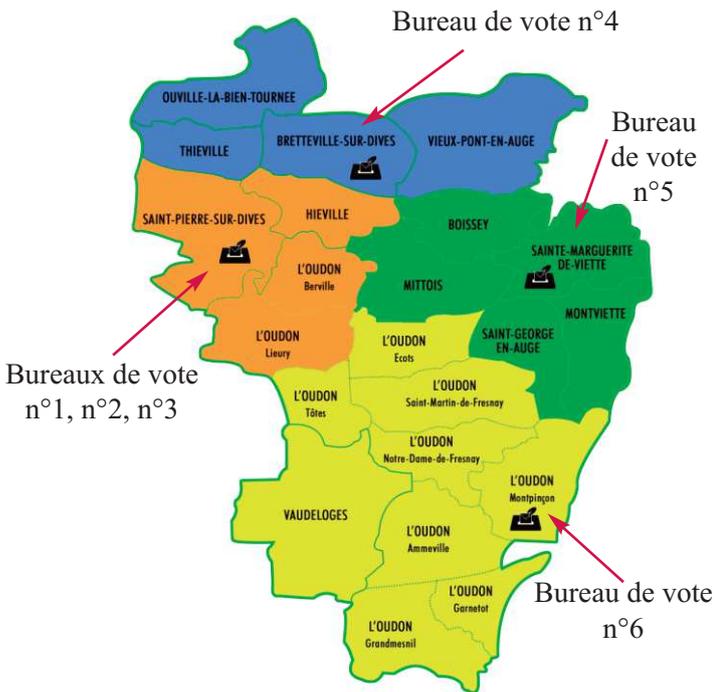
La moitié des sièges à pourvoir à la liste qui a eu le plus de voix.  
*Ce nombre est arrondi à l'entier supérieur puisqu'il y a plus de 4 sièges à pourvoir.*



Les sièges restants répartis à la proportionnelle entre toutes les listes présentes au second tour, y compris la liste majoritaire, et ayant recueilli plus de 5 % des suffrages exprimés.

# Actualités

- Le n°3 à la Maison des Associations, boulevard Collas à Saint-Pierre-sur-Dives.
- Le n°4 au restaurant scolaire de l'ancienne école de Bretteville-sur-Dives.
- Le n°5 à la salle polyvalente de Sainte-Marguerite-de-Viette.
- Le n°6 à la salle des fêtes du Billot - L'Oudon.



**Une fois en place, le conseil municipal élit le maire parmi ses membres. Maire, adjoints et conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans.**

Le mandant peut pré-remplir le formulaire Cerfa n°14952-01 disponible sur Internet. Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

## Vote des ressortissants européens

Pour avoir le droit de voter en France, ils doivent avoir une attache avec la commune au titre de leur domicile principal (depuis au moins 6 mois), de leur qualité de contribuable (depuis au moins 2 ans) ou de leur qualité de gérant (depuis au moins 2 ans).

Documents à fournir pour l'inscription sur les listes électorales : une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile et le formulaire Cerfa n°12670-02.

## Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration. C'est une démarche gratuite.

Un électeur peut donner procuration pour un des motifs suivants : obligation professionnelle ou de formation ; situation de handicap ; raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme ; vacances ; résidence dans une commune différente de celle où il est inscrit ; placement en détention provisoire ou en prison.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire) pour un seul tour ou les deux tours. Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Selon la commune où est situé son domicile ou son lieu de travail, le mandant doit se présenter personnellement :

- ▶ ou au tribunal d'instance ;
- ▶ ou au commissariat de police ;
- ▶ ou à la brigade de gendarmerie ; celle-ci peut se déplacer en maison de retraite ou à domicile en cas de problème de santé.

## Panneaux d'affichage

La réglementation (article R 28 du code électoral) prévoit un nombre de panneaux en fonction du nombre d'électeurs de la commune. A Saint-Pierre-en-Auge, il y en aura un emplacement par bureau de vote et un par commune déléguée n'ayant pas de bureau de vote.

**Pensez à vous munir d'une pièce d'identité, indispensable pour voter !**

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou toute pièce officielle comportant une photo.

## UN PEU D'HISTOIRE...

La loi du 5 avril 1884 est considérée comme l'acte fondateur de la démocratie municipale en France instituant un régime juridique uniforme pour toutes les communes (à l'exception de la ville de Paris). Elle affirme l'élection des membres du conseil municipal au suffrage universel direct et l'élection du maire par le conseil municipal. Le mandat est fixé à quatre ans, il est porté à six ans en 1929.

# Actualités

## Le scolaire

Lundi 2 septembre, **471 enfants du territoire ont effectué leur rentrée dans les trois groupes scolaires publics du territoire de Saint-Pierre-en-Auge.**

A l'école maternelle du Pot d'Étain, les écoliers, les enseignants et le personnel communal bénéficient d'un nouveau chauffage (grâce à deux chaudières à gaz à condensation en remplacement du plancher chauffant électrique peu performant). Leur confort en est amélioré et la facture annuelle d'énergie devrait être réduite de 50 %. Les travaux seront amortis en 6 ans.

Dans cette même école, **les services techniques de la commune ont aménagé un nouveau dortoir**, pouvant accueillir 36 enfants. L'ancien, devenu trop exigü suite à la hausse des effectifs due à la scolarisation obligatoire dès 3 ans, est désormais dédié à la restauration et à la garderie.

Le matériel informatique (4 classes mobiles comprenant chacune 12 tablettes et 2 robots) a été livré courant octobre dans les écoles d'Ammeville/L'Oudon, de Sainte-Marguerite-de-Viette. Cet investissement a été **financé à 50 % par le ministère de l'Éducation nationale** dans le cadre de l'appel à projets "Écoles numériques innovantes et ruralité".

### Contrat local d'accompagnement scolaire

Depuis le 4 novembre, après le temps de classe, deux animateurs et des bénévoles prennent en charge 15 enfants par groupe scolaire du territoire. Ils les accompagnent dans leurs devoirs et leur permettent également de gagner en autonomie, de mieux s'organiser, de s'ouvrir au monde et d'éveiller leur curiosité par le biais d'activités d'expression, manuelles, techniques et numériques. Un accompagnement pour mieux réussir à l'école et s'épanouir dans la vie !

## Le centre de loisirs désormais à Bretteville-sur-Dives !

L'ancienne école de Bretteville-sur-Dives a retrouvé la joie et les cris des enfants ! Lors des vacances d'automne, la quarantaine d'enfants de 3 à 10 ans inscrite au centre de loisirs, géré par la Ligue de l'enseignement et leurs animateurs, a découvert les nouveaux locaux.

**"Tu vois, c'est plus grand et en plus il y a un bel espace vert"**, disait une maman à sa fille.

Barbara Delamarche explique : "Ici les salles sont plus spacieuses, plus claires, avec un couloir qui les relie. Elles ne sont plus en filade comme auparavant à l'espace Marie Curie. Deux préaux peuvent nous abriter en cas d'intempéries. Nous avons également un vrai bureau, une réserve de matériel. Les 3-5 ans bénéficient d'une grande pièce, d'un dortoir et de sanitaires adaptés. Nous allons exploiter la cour extérieure : les enfants pourront construire la cabane dont ils rêvaient !".



### Les locaux répondent aux normes d'accessibilité

pour accueillir des personnes handicapées. Des travaux étudiés en concertation avec la Ligue de l'Enseignement (cloison séparative dans la cantine et les sanitaires, clôture complémentaire dans la cour, etc.) ont été effectués par les agents des services techniques, ainsi que le déménagement entre les deux lieux.

Le local des adolescents de 11 à 15 ans demeure dans les bâtiments de l'espace Marie Curie à Saint-Pierre-sur-Dives.

## Tarifs "section jeunes"

Quotient CAF	A de 0 à 620		B de 621 à 1018		C supérieur à 1018	
Lieu d'habitation	St-Pierre en-Auge	Extérieur	St-Pierre en-Auge	Extérieur	St-Pierre en-Auge	Extérieur
Cotisation annuelle (Du 01-09 au 31-08) donnant accès aux journées ou demi-journées sans repas et sans sorties	8,00 €					
Journée avec repas	4,00 €	4,80 €	5,00 €	6,00 €	6,00 €	7,20 €
Demi-journée avec repas	3,00 €	3,60 €	3,50 €	4,20 €	4,00 €	4,80 €
Supplément sortie ou soirée*	5,00 €	6,00 €	6,00 €	7,20 €	7,00 €	8,40 €

\* Une contribution financière supplémentaire pourra être demandée en fonction du coût réel de la sortie ou de la soirée.

# Actualités

## Le social

### Cap Avenir

Une autre façon d'être accompagné dans vos démarches de retour à l'emploi : tous les demandeurs d'emploi peuvent être accueillis.

C'est une Association Intermédiaire (AI) à but non lucratif, agréée par l'État. **Elle œuvre en faveur du territoire** et de sa population depuis 1990, date de sa création. Voyant le travail comme principal levier d'action, elle favorise l'accès et le retour durable à l'emploi pour des personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles.

► Ce sont aujourd'hui, 64 salariés au travail pour 5 722 h en entreprise, 6 027 h en collectivité, 5 475 h chez le particulier et 3 224 h en associations. L'association est l'employeur et se charge de toutes les formalités administratives.

► **Cap Avenir est habilité à répondre aux clauses sociales des appels d'offres.**

Agissant sur le secteur de Saint-Pierre-en-Auge, Mézidon-Vallée d'Auge, Morteaux-Couliboeuf, elle répond à différents besoins professionnels.

L'équipe expérimentée peut répondre aux questions des demandeurs d'emploi. **"Son objectif : vous amener à l'emploi durable !"**

**Renseignements : CAP AVENIR - Rue Pasteur - St-Pierre-sur-Dives - 14170 St-Pierre-en-Auge - Tél. 02 31 90 04 17 - mel : direction.capavenir@gmail.com**

## Témoignage

Sabrina, 39 ans, deux enfants - Suite à une réorientation professionnelle, elle s'est inscrite comme demandeuse d'emploi à Cap Avenir en 2017. Elle a débuté par quelques heures de travail. Aujourd'hui, elle est titulaire d'un CDD à 35 heures/semaine au Foyer Odysée. Cap Avenir l'a accompagnée dans son projet professionnel. Elle pourra prochainement passer le concours d'entrée à la formation d'accompagnante éducative et sociale.

## Solidarité : fichier des personnes vulnérables

Vous êtes isolé(e) ou vous connaissez des personnes fragiles ou vulnérables (âgées, handicapées ou malades...), seules à domicile.

Un registre tenu par le pôle social, en lien avec la police municipale et la gendarmerie nationale, **visé à éviter tout isolement** de ces habitant(e)s en cas d'alerte climatique (canicule, activation du plan grand froid) ou d'événement majeur (inondations, tempête, incendie...) et à établir des contacts individualisés avec ces habitant(e)s tout au long de l'année.

Un registre tenu par le pôle social, en lien avec la police municipale et la gendarmerie nationale, vise à éviter tout isolement...

L'inscription sur ce registre est facultative, elle est **basée sur le volontariat** et peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (parent, médecin, voisin, etc).

Une fiche de renseignements à compléter est disponible au pôle social et sur le site Internet [www.saint-pierre-en-auge.fr](http://www.saint-pierre-en-auge.fr) - Renseignements au 02 31 20 47 20.

## Atelier informatique

Depuis début octobre, les agents du pôle social animent des séances d'initiation aux outils informatiques et numériques.

Monique, Micheline et Ginette, dynamiques retraitées, ont été les premières à bénéficier de ces initiations gratuites.



"J'ai eu des soucis avec l'acheteur lors de la vente de ma voiture. La préfecture de Caen m'a demandé de faire des démarches par Internet. J'ai dû demander de l'aide au Point Info 14. Donc je me suis dit pourquoi pas me former pour être autonome", explique Monique.

Que ce soit **pour apprendre à se repérer sur le clavier**, correspondre avec des proches par mél ou gérer un compte client..., toutes les demandes sont abordées, dans la bonne humeur, pour ne plus avoir peur de l'outil informatique. **L'atelier est ouvert à tous.**

**Renseignements et inscriptions au 02 31 20 47 20.**

## ETRE BENEVOLE A L'ADMR, POURQUOI PAS VOUS ?



Rejoindre les équipes de bénévoles de l'ADMR c'est :

- Etre utile à ceux qui nous entourent,
- Agir pour le développement local,
- Vivre une expérience humaine enrichissante.

**CONTACTEZ-LES AU 02 31 26 84 84**

# Actualités

## Les travaux

### Agrandissement du Relais du Billot

Des travaux au restaurant "Le Relais du Billot", situé sur la commune déléguée de l'Oudon, vont être entrepris afin d'augmenter sa capacité de couverts de 28 à 50 et permettre ainsi l'accueil de groupes toute l'année.



Jusqu'alors, une terrasse couverte le permettait uniquement lorsque la météo était clémente pendant la période estivale. Ce projet consiste à construire une

extension sur l'avant du bâtiment.

La commune de Saint-Pierre-en-Auge est propriétaire des murs de ce restaurant, repris par de nouveaux gérants en 2015. Les travaux devraient être également en partie subventionnés par l'Europe (fonds Leader) et le Conseil départemental. Cette opération contribuera à pérenniser ce commerce en milieu rural.

### Le programme annuel de voirie

De juillet à fin septembre, l'entreprise de travaux publics Toffolutti a mené des travaux d'entretien et de restructuration des voies communales réparties sur tout le territoire de Saint-Pierre-en-Auge. Le programme d'entretien portait sur les voies communales suivantes :

- N° 301 à Mittois,
- Du Pressoir à Sainte-Marguerite-de-Viette,
- N° 2 à Saint-Georges-en-Auge,
- La cour Marguerie à Notre-Dame-de-Fresnay/L'Oudon,
- La Houssaye à Garnetot/L'Oudon,
- De Neuville à Vaudeloges,
- Du Mont Jacob à Carel/Saint-Pierre-sur-Dives.

Le programme de restructuration concernait la rue de Verdun à St-Pierre-sur-Dives, les voies communales



n° 202 dite "La Pâture" à Berville/L'Oudon, n° 2 à Ouveille-la-Bien-Tournée et la route de Viette à Ste-Marguerite-de-Viette.



Avant

Montviette - Ste-Marguerite-de-Viette :  
Route de Viette, nouvel enrobé.



Après

Saint-Pierre-sur-Dives :  
Les sols sous les jeux ont été refaits.



Lieury :  
Installation d'un banc.



Avant

Ouveille-la-Bien-Tournée :  
Réfection du parking et déplacement du pressoir.



Après

### Eclairage public : poursuite du programme d'économie d'énergie

Depuis juin dernier, 49 mâts d'éclairage ont été remplacés rues de Gronde et du Président Coty, ainsi qu'allée des Ruettes à Saint-Pierre-sur-Dives. Les lampes ont laissé la place à des luminaires à Led, moins énergivores et d'une durée de vie supérieure.

# Etat Civil

## Naissances, du 01/05/2019 au 30/09/2019

### Boissey

Cassandra REFFAY, le 26 juin

### Bretteville-sur-Dives

Maëlhynn COLOMBEL RIVIERE, le 7 mai

Lya CORNIÈRES, le 7 mai

### L'Oudon

Ayline CHOPART COUSIN, le 5 mai

Lyana LEHOUX, le 7 mai

Romy INGÉ, le 13 mai



### Mittois

Noé HUON, le 20 juillet

### Montviette

Théo DESLANDES, le 08 septembre

### Saint-Pierre-sur-Dives

Lilia SAUSSAIS, le 20 mai

Lowen VOISIN, le 30 mai

Jade DODEMAN, le 6 juin

Lyam MABIALA OLERON, le 14 juillet

Gabin ROBILLARD, le 6 août

Ohanna MADELAINE, le 12 août

Maëline JANVIER, le 28 août

Lyna SUZANNE, le 22 septembre



### Sainte-Marguerite-de-Viette

Mael LANGLOIS, le 14 mai

### Vieux-Pont-en-Auge

Garance HENNARD, le 17 mai

Gabrielle FREMONT, le 16 août

## Mariages, du 01/05/2019 au 30/09/2019

### Boissey

Stéphane LENORMAND

et Jérôme LELIEVRE, le 29 juin

### L'Oudon

Cathy PIQUE

et Yann TACITA, le 22 juin

### Saint-Pierre-sur-Dives

Mélanie JOSSE

et Nicolas PICOT, le 8 juin

Tifenn LOUAIL

et Judicaël GRENIER, le 22 juin

Laurent ANNE

et Franck MOULIN, le 29 juin



Florence ROSEC

et Patrick DEBEUF, le 2 juillet

Laura HÉDUIN

et Christophe BALOCHE, le 6 juillet

Pauline BORDEAUX

et David HOULETTE, le 20 juillet

Dorine LAPLANCHE

et Bruno HUET, le 17 août

Sylvie DUBOIS

et Sébastien HUREL, le 31 août



### Sainte-Marguerite-de-Viette

Aurore MOTLOCH

et Jérémy TRUB, le 13 juillet

## Décès, du 01/05/2019 au 30/09/2019

### L'Oudon

Patrick TOUCHARD, le 21 mai

Hubert LAUNAY, le 23 juin

### Montviette

Michael COOK, le 22 septembre



### Ouille-la-Bien-Tournée

Solange FONTAINE, née GRENIER, le 21 juillet

### Saint-Pierre-sur-Dives

Michel BRUNET, le 8 mai

Carmen GOULEY, née TOMAK, le 10 mai

Cathy PETIT, née LETELLIER, le 11 mai

Michel LEHONGRE, le 13 mai

Odette DENIS, née HEMMERY, le 19 mai

Andrée BELLIER, née LEBOURGEOIS, le 30 mai

Monique BOZEC, née SEGAX, le 17 juin

Mireille BRICE, née MARIE, le 17 juin

Solange FOUCHER, le 18 juin

Charles De LA LLAVE, le 19 juin

Robert MONTEBAULT, le 20 juin

Régine LAMY, née POTEL, le 24 juin

Jean LE NOURY, le 25 juin

Roger LEGRAND, le 26 juin

Simonne HERSON, née LEMONNIER, le 14 juillet

Arlette THEBAUD, née CROQUEVIELLE, le 16 juillet

Hélène MARGUERITE, née DAULNE, le 19 juillet

Jean DUPUIS, le 21 juillet

Michel DEUZET, le 1<sup>er</sup> août

Janine CHOMBART, née SARTIAUX, le 27 août

Antoinette CROSARA, née BUSINARO, le 29 août

Denise CHAPRON, née LEGRAND, le 3 septembre

Pierre LEROY, le 11 septembre

Frédéric PIERRE, le 13 septembre

### Sainte-Marguerite-de-Viette

Roland L'HERONDEL, le 2 octobre

### Vaudeloges

Jean LANGLOIS, le 3 mai

Ernest QUEUDEVILLE, le 3 août



# Actualités

## Le patrimoine

### Bâtiments conventuels

La façade de l'aile ouest est maintenant parfaitement visible depuis le démontage des palissades, fin août. La rue de l'abbatiale qui la longe va être aménagée dans l'esprit du parvis de l'abbatiale. Elle sera pié-



Rue de l'Abbatiale

tonne, les trottoirs démontés. Ces travaux ont commencé le 23 octobre pour une durée de deux mois environ.

A l'intérieur, les travaux se poursuivent pour permettre l'installation, en début d'année 2020, des services de la Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie : Point-Info 14/Maison de Services au Public, bureau d'information touristique, permanences et bureaux dédiés au Tiers-lieu.

### Les découvertes continuent :

Grâce aux fouilles menées par Jean Desloges, la salle de "l'aumône" contre la tour Saint Michel a révélé son pavement médiéval intact à 1,50 m en contrebas du sol actuel. Pascal Prunet, l'architecte en charge du projet, envisage des modifications pour la mise en valeur de ce rare témoignage de l'époque médiévale à l'abbaye.

De même, fin septembre, une nouvelle colonne du 13<sup>ème</sup> siècle, en partie tronquée, a été dévoilée dans le futur couloir du porche. Elle sera dégagée et mise en valeur.

### Eglise de Vieux-Pont-en-Auge

Après l'intervention des archéologues, les travaux sur les soubassements de la nef sont en voie d'achèvement. Après séchage complet des enduits, il restera à appliquer le badigeon de finition.

L'électricité a été remise en conformité, ainsi que les cloches et le parafoudre.

Le clocher sera équipé de grilles anti-pigeons.

En parallèle, les tableaux de l'église ont été restaurés par Pauline Ruiz dans son atelier de Thaon.

La Charité Saint-Martin et la Sainte Famille, deux tableaux anonymes du 18<sup>ème</sup> siècle, ont retrouvé un nouvel éclat. Le service de menuiserie de la commune a traité et renforcé les deux retables latéraux qui les accueillent.

Les œuvres magnifiquement restaurées ont retrouvé leur place. Les églises où elles se trouvent ont ouvert leurs portes à l'occasion des journées du patrimoine.

Le troisième tableau, le Miracle de Saint-Aubin, au-dessus de l'autel, va faire l'objet d'analyses complémentaires. Les premières recherches ont dévoilé, sous des repeints, des couches de peinture antérieures très intéressantes.

Ces restaurations sont financées grâce à l'aide du département (40 %) et de la DRAC (20 %).

### Restauration de tableaux

Dans le cadre de l'exposition "Esprits créateurs, le dressing des évêques" qui s'est déroulée en 2018 à Lisieux et Bayeux, la commune de Saint-Pierre-en-Auge a prêté quatre tableaux provenant de ses églises.

- La procession de Saint Wambert, conservé dans l'abbaye de St-Pierre-sur-Dives.
- La Vierge à l'Enfant, conservé dans l'église de Garnetot (l'Oudon).
- Sainte Wilgeforte, conservé dans l'église de Montpinçon (l'Oudon).
- La Vierge à l'Enfant dans l'église de Montpinçon (l'Oudon).



Tableau La Vierge à l'enfant, Garnetot

Afin de présenter ces œuvres dans le cadre de l'exposition, des opérations de toilettage ou de restauration ont été nécessaires. Le Département les a entièrement prises en charge via un mécénat.

Les œuvres magnifiquement restaurées ont retrouvé leur place. Les églises où elles se trouvent ont ouvert leurs portes à l'occasion des journées du patrimoine, les 21 et 22 septembre dernier, pour que chacun puisse venir les admirer.

La restauration du tableau de l'église de Saint-Martin de Fresnay, La Crucifixion de Maerten Van Heemskerck, effectuée au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) de Versailles est en cours d'achèvement.

Les modalités de retour et de repose du tableau dans de bonnes conditions d'hygrométrie et de sécurité sont actuellement à l'étude.

# Mémoire

## Les p'tites boutiques rurales

### Un patrimoine à identifier et mettre en valeur.

A parcourir le territoire de Saint-Pierre-en-Auge, on découvre ça et là **des petits édifices, des façades ou d'anciens panneaux publicitaires qui montrent l'activité et le dynamisme économique que les petits bourgs** connaissaient à l'époque où l'on se déplaçait peu et où l'on consommait au plus près de chez soi.

A l'occasion du changement de destination du bâtiment, le plus souvent en maison d'habitation, certains propriétaires<sup>(1)</sup> ont choisi d'en conserver les traces et de mettre en valeur cette ancienne activité. Nous vous proposons quelques exemples dont chacun peut profiter à l'occasion de balades sur la commune.

Ainsi, il reste encore aujourd'hui l'abattoir du boucher de Boissey, dans le bourg, tandis que celui de Sainte-Marguerite-de-Viette a dû être démonté pour créer le parking derrière le monument aux morts.

A Montviette, un bâtiment assez exceptionnel a été conservé dans son intégralité et dans son état d'origine. Sans doute construite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la boutique est déclarée "boucherie" sur la matrice cadastrale de 1835<sup>(2)</sup>, appartenant à Jean-Pierre Dudonnet-Couture. La deuxième servira de cordonnerie puis de réserve à l'épicerie située plus bas. Ce sont deux petites pièces de quelques mètres carrés, une porte et un étal ou "ouvroir" sur lequel la marchandise est exposée.



Boucherie, à Montviette

À Tôtes, près de l'église, sur la façade en plaquette et pierre blanche, le panneau "Café – Epicerie" a été préservé. Pour rappel, ces "cafés" comme celui de Montviette accueillait chaque midi les élèves les plus éloignés de la commune. La "patronne du café"

réchauffait leur gamelle. Ainsi les enfants mangeaient au chaud. Les cantines ont été créées dans les grands bourgs comme Le Billot, Sainte-Marguerite-de-Viette, Bretteville-sur-Dives au début des années 1970.



Café-Epicerie à Tôtes

Au Billot, sur la portion de l'ancienne commune de Notre-Dame-de-Fresnay, la boutique construite en brique au début du XX<sup>e</sup> siècle a été transformée en maison d'habitation. Les propriétaires en ont soigneusement restauré le linteau sculpté. Cet édifice conserve ainsi son ancienne identité.



Le Soleil Levant, Le Billot. LE BULLEZ MONTPINÇON

Il existait de petites boutiques autour de chacune des églises du territoire. Parfois il s'agissait d'une maison sur la-

quelle le commerçant apposait un simple écriteau, comme au restaurant "Au soleil levant" à Montpinçon.



Décor, Notre-Dame-de-Fresnay



Décor, Ste-Marguerite-de-Viette

Ces petites boutiques sont un patrimoine discret qui mérite une mise en valeur pour conserver et raconter le beau dynamisme passé des communes.

1. L'équipe de rédaction du bulletin municipal remercie les propriétaires qui ont contribué à cet article.

2. Conservée aux archives départementales du Calvados.

# Dossier Spécial

## LES COURS D'EAU DU TERRITOIRE

La commune de Saint-Pierre-en-Auge est baignée par un fleuve, La Dives et trois rivières, La Viette, L'Oudon et Le Gronde alimentées toutes les trois par de nombreux affluents répartis également sur l'ensemble du territoire.

### Le Gronde, La Viette, L'Oudon, La Dives : que d'eaux !

#### Le Gronde 10,1 km

Affluent de la rive droite de La Dives, il prend sa source près de Réveillon, ancienne paroisse de Vaude-loges, sous le nom de Gronde puis change de nom à Lieury près du Robillard pour s'appeler Le Gronde. Réveillon aurait le sens de **"Petit ruisseau"** faisant référence au Gronde.

#### La Viette 20,9 km

Elle prenait sa source à Montpinçon, maintenant à Montviette, sous le **nom de Douet de Canteraine**. Sorti de l'ancienne paroisse de La Gravelle, le ruisseau prend le nom de La Viette et conflue avec La Vie au Mesnil-Mauger.

Affluents : le ruisseau de Saint-Georges (3,5 km) conflue avec La Viette à Sainte-Marguerite-de-Viette, il est grossi par Le Tilleul et le Douet Pilon.

La Viette tire son nom de La Vie, **"la petite Vie"**. Il a formé les noms de commune de Montviette et de Sainte-Marguerite-de-Viette et peut-être Vieux-Pont-en-Auge.

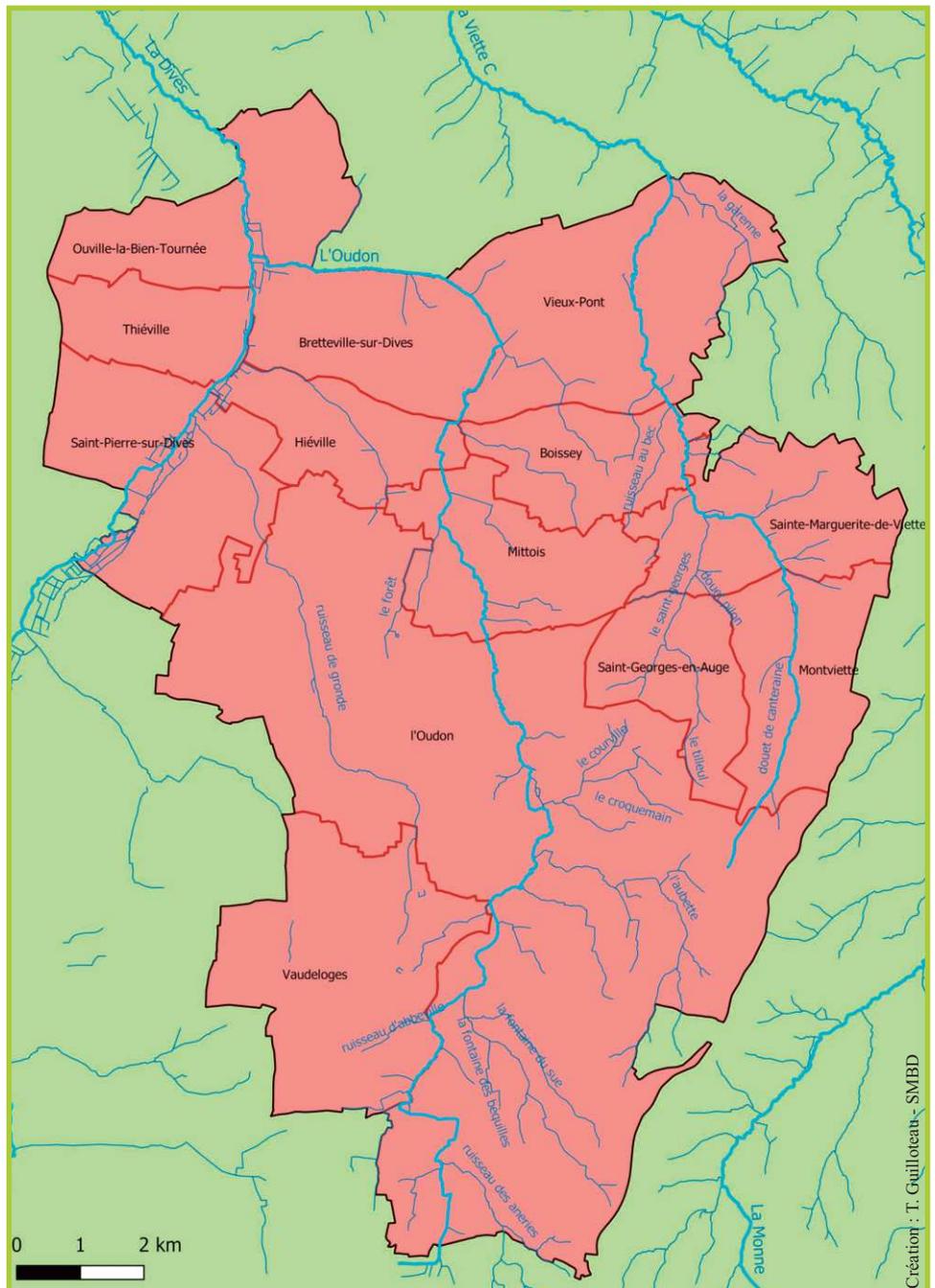
Le Tilleul prend sa source sur l'ancienne paroisse de Le Tilleul, rattachée à Saint-Georges-en-Auge en 1831 (**lieu où pousse le tilleul sauvage à petites feuilles**).

Le Douet Pilon a pris le nom d'un propriétaire.

Le Douet de Canteraine vient de *Cantare*, chanter et *rana*, la grenouille, là où chantent des grenouilles.

#### L'Oudon 26,2 km

L'Oudon prend sa source aux Moutiers-en-Auge et se jette dans la Dives entre Bretteville-sur-Dives et Ouville-la-Bien-Tournée, près du lieu-dit l'Oudon.



Affluents de rive gauche : ruisseau d'Abbeville.

Affluents de rive droite : **ruisseau des Aneries, ruisseau de la Fontaine, l'Aubette, ruisseau de Courville, le Croquemain.**

L'Aubette (6 km) prend sa source à Garnetot et conflue avec l'Oudon à Notre-Dame-de-Fresnay. Il pourrait signifier *eau blanche*.

# Dossier Spécial

Selon les linguistes, il faut rapprocher le nom de L'Oudon de ceux de l'Odon et de l'Orne. Leur racine s'applique à des cours d'eau.



## La Dives 105 km

La Dives est un fleuve côtier, graphiée traditionnellement Dive dans sa partie ornaise puis La Dives en Calvados. Orthographe apparue dès le XII<sup>e</sup> siècle, le nom **La Dives vient probablement de Diva, déesse.**

Elle prend sa source à Courménil et traverse les départements de l'Orne et du Calvados, sur 105 km, avant de se jeter dans la Manche à Dives-sur-Mer.

Comme les autres fleuves côtiers normands, la Dives est caractérisée par un régime pluvial océanique marqué par des étiages estivaux très prononcés. Son débit moyen est de 3,510 m<sup>3</sup>/s.

Sa présence est à l'origine du développement de Saint-Pierre-sur-Dives : **pas d'eau, pas de vie.**

Grâce à l'eau, l'habitat se développe ainsi que l'artisanat (tanneries) et l'industrie (moulins dont la force motrice est l'eau à Vicques, Bernières, Vendeuvre, Carel, Saint-Pierre-sur-Dives).

**"N'en faut, n'en faut, point trop n'en faut !"**\*

L'homme gère l'eau : il faut en avoir juste ce qu'il faut : trop provoque des inondations, pas assez et c'est la sécheresse. Dans les deux cas, il est impossible de faire tourner les roues des moulins. C'est ce qui explique le cours compliqué de la Dives à l'approche de Saint-Pierre-sur-Dives et la nécessité de conduire l'eau. L'homme a dû construire des ouvrages de dérivation, des biefs **qui alimentent le moulin de Carel, ceux des tanneries**, des vannes, des ouvrages de décharge. Il y aura aussi des fossés permettant de recueillir l'eau des herbages pour la déverser dans la Dives et ainsi en permettre l'exploitation.

**Mais quelle est la différence entre un FLEUVE, une RIVIERE et un RUISSEAU ?**

► LE FLEUVE est un cours d'eau caractérisé par ses nombreux affluents. On le différencie des autres cours

**L'homme gère l'eau :  
il faut en avoir juste  
ce qu'il faut : trop provoque  
des inondations, pas assez  
et c'est la sécheresse.**

d'eau par le fait qu'il se jette directement dans la mer (ici la Manche).

► LA RIVIERE, de moyenne importance, se jette dans un autre cours d'eau et l'alimente.

► LE RUISSEAU, plus petit, peu profond, avec peu de débit, alimenté par des sources naturelles, se jette dans une rivière. Il peut se tarir en cas de sécheresse (un tout petit ruisseau porte de nom de ru ou douet).



## Le saviez-vous ?

**Le SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA DIVES travaille pour la préservation des cours d'eau et de leurs bassins versants.**

- Gérer les milieux aquatiques sur le bassin versant de la Dives.
- Atteindre et maintenir le bon état des masses d'eau.
- Conseiller les riverains et les collectivités sur la réglementation.
- Sensibiliser et communiquer.

*Qu'est ce que le bon état des masses d'eau ?*

*Le bon état des masses d'eau s'évalue par le bon état chimique des eaux et le bon état écologique du cours d'eau.*

## LA DIVE, HOMONYMIE...

**Même s'il existe deux demi-soeurs à notre fleuve normand (La Dives), il ne faut pas les confondre.**

**En effet, on trouve :**

- La Dive (du Nord) qui coule dans la région de la Loire (sur la rive droite) au nord du département des Deux Sèvres, prend sa source dans la Vienne. Elle est longue de 73,7 km, c'est un sous-affluent de la Loire, donc une rivière.
- La Dive (du Sud), sa soeur jumelle qui, elle, se trouve également être un sous-affluent de la Loire mais sur la rive gauche, est une rivière longue de 43,9 km.

D'après Dominique Fournier, *Les noms de lieux du canton de Saint-Pierre-sur-Dives*, Editions Mortes Terres, 2012. *Les noms de lieux du Pays d'Auge*, société historique de Lisieux, 2004.

\* proverbe normand

# Vie Quotidienne

## LES ASSOCIATIONS CARITATIVES

### Restos du Cœur, Emmaüs, la Croix-Rouge Française, ANAEF

Les associations caritatives de Saint-Pierre-en-Auge, les Restos du Cœur, Emmaüs, l'ANAEF et la Croix-Rouge Française ont pour but premier de **porter secours et assistance aux plus démunis**.

Pour ces quatre structures, la tradition de la municipalité est de mettre à disposition des locaux à titre gratuit, d'y assurer la sécurité et la qualité de l'accueil, par leur emplacement, de favoriser un accès facilité et de préserver la confidentialité des bénéficiaires.

#### De quoi vivent-elles et de quoi ont-elles besoin ?

Elles peuvent bénéficier :

- ▶ de dons en nature et financiers privés et publics,
- ▶ d'un partenariat avec les entreprises pour l'approvisionnement des stocks alimentaires et vestimentaires.

#### Les Restos du Cœur

Cette association caritative, créée en 1985 par Coluche, **permet une aide alimentaire d'urgence** mais représente surtout un point de contact privilégié pour permettre un accompagnement vers l'autonomie.



Les Restos du Cœur sont présents à Saint-Pierre-sur-Dives. L'équipe de 18 bénévoles s'active tout au long de la semaine pour assurer un accueil chaleureux, offrir des conseils et une écoute aux allocataires dans le local situé près de la gare. Depuis le début de la campagne, ils ont accueilli 81 familles de Saint-Pierre-en-Auge et des communes voisines (soit 137 personnes). En contact régulier avec les assistantes sociales et le CCAS, les bénévoles sont formés à "l'aide à la personne".

En 2019, ils ont assuré 10 364 heures de bénévolat, permettant la distribution de 35 880 repas. La valorisation de leur action se monte à 138 277 €.

Les bénévoles effectuent toutes les semaines une "ramasse" de produits auprès des partenaires locaux, soit l'équivalent à ce jour de 16 539 kg : assortiment complet qui va des produits pour bébés, d'entretien, d'alimentaire et de première nécessité...

Certains bénéficiaires volontaires contribuent à l'exploitation de la parcelle de jardin (1200 m<sup>2</sup>), mise à disposition par la municipalité. La production de légumes de saison représente plus de 900 kg qui viennent compléter la gamme de produits distribués dans les locaux le vendredi matin.

*Les Restos du Cœur, 48, boulevard Collas à Saint-Pierre-sur-Dives. Horaires d'ouverture : lundi après-midi de 14 h à 16 h et vendredi matin de 9 h à 11 h. Tél.02 31 20 57 92.*

#### Emmaüs

La première communauté Emmaüs a été fondée en 1954 en France par l'Abbé Pierre.



Les communautés fonctionnent sans aucune subvention publique, elles pratiquent la récupération, la remise en état et la revente de matériaux reçus en dons. Effectuant la même activité que les communautés, les comités d'Amis Emmaüs sont au nombre de 42 sur le territoire national. Le comité de Saint-Pierre-sur-Dives est le seul présent sur le département du Calvados.

#### DEVENIR BENEVOLE, UNE BONNE IDEE !

**S'engager pour acquérir de l'expérience, se sentir utile, partager ses compétences, faire de nouvelles rencontres... Le bénévolat associatif, c'est s'enrichir humainement en s'impliquant avec les autres dans des actions qui ont du sens.**

Animé grâce à un roulement de quelques bénévoles, le site reçoit environ 10 bénéficiaires par jour d'ouverture. Sont proposés à la vente des vêtements d'occasion, des bibelots, de la vaisselle, des jouets et autres produits qui sont déposés gracieusement par des particuliers. L'association redistribue gratuitement les dons alimentaires qui sont recueillis lors des journées nationales de collecte de la Banque Alimentaire\* dont elle est partenaire.

Elle propose également lors du Marché de Noël, sur le stand à la salle des fêtes, toute une gamme de produits à des prix très attractifs.

**Emmaüs**, Cour arrière de la Mairie de Saint-Pierre-sur-Dives. Horaires d'ouverture : 13 h à 15 h le 2<sup>ème</sup> lundi du mois. Dépôt et dons d'objets, sur RDV au 02 31 20 91 23.

### La Croix-Rouge Française

La Croix-Rouge Française est une association d'aide humanitaire fondée en 1864.

A Saint-Pierre-sur-Dives, c'est en 1941 que l'association humanitaire "L'Union des Femmes de France" fusionne avec la Croix-Rouge Française. Les bénévoles de Saint-Pierre-sur-Dives, sous l'égide de l'antenne locale de Lisieux, s'efforcent d'écouter, d'aider et d'accompagner les plus démunis. Leur mission est principalement tournée vers l'aide alimentaire et les aides financières.



Parmi les 25 bénévoles, trois d'entre eux reçoivent chaque semaine les personnes adressées par les services sociaux pour leur venir en aide, soit grâce à :

- ▶ La distribution de colis alimentaires (récoltés lors des journées de collecte de la Banque Alimentaire\*) et de colis festifs à Noël aux personnes en réelle difficulté,
- ▶ Des "chèques d'aide personnalisée" pour l'achat de produits frais,
- ▶ Parfois une aide financière pour l'achat de carburant ou de gaz, une aide au logement mais aussi cantines et activités scolaires.

En 2018, 95 colis ont été distribués à 40 familles, 35 aides financières et environ 250 chèques.

Pour se procurer des ressources, les bénévoles orga-

nisent des brocantes, des ateliers couture, un magasin de Noël (15 jours en décembre), la vente de cartes d'adhérents auprès des particuliers, la participation aux journées nationales de la Croix-Rouge Française et aux collectes de la Banque Alimentaire\*.

**La Croix-Rouge Française**, Espace Marie Curie à Saint-Pierre-sur-Dives. Horaires d'ouverture : tous les jeudis de 14 h 30 à 16 h 30. Tél. 06 82 28 46 58

### ANAEF

Créée en 1993, à la suite d'Enfance et Partage, "l'Association Normande d'Aide à l'Enfance et à la Famille" compte aujourd'hui 38 membres, dont 25 bénévoles. Ils assurent la réception des dons, le tri, le réapprovisionnement et la mise en vente des vêtements.



L'intérêt de fréquenter les deux "souks" de l'ANAEF, (Saint-Pierre-en-Auge, Espace Marie Curie - Mézidon, rue Jules Guesde) est avant tout un acte solidaire. C'est aussi une démarche écologique anti-gaspillage puisque les vêtements sont réutilisés et enfin un geste économique, apprécié des budgets. Trois braderies annuelles sont organisées.

Cette association apporte également sur demande des services sociaux, une aide locale avec l'octroi de bons alimentaires, une aide au carburant et d'autres aides. En 2019, la totalité de ces aides se monte à 18 184 €.

Elle dispose aussi d'un partenariat avec le Service Pénitentiaire Insertion et Probation (SPIP) pour accueillir des personnes soumises à des travaux d'intérêt général.

Elle est subventionnée par le Conseil départemental et les deux communes de Saint-Pierre-en-Auge et Mézidon Vallée d'Auge.

**ANAEF**, Espace Marie Curie à Saint-Pierre-sur-Dives. Tél. 02 31 90 36 83.  
Horaires d'ouverture : mercredi et samedi de 14 h à 17 h pour Saint-Pierre-en-Auge et mercredi et vendredi de 14 h à 17 h pour Mézidon Vallée d'Auge.

\* Tous les produits sont redistribués localement.

# Zoom sur...

## DK CRÉATIONS CUIRS



**Kelvine Daireaux, créatrice et artisan du cuir** a commencé le travail du cuir en autodidacte, il y a dix ans maintenant, par affinité avec la matière. Elle faisait également de la reconstitution historique. Les objets fabriqués portaient essentiellement sur le monde médiéval.

### Quel est votre parcours ?

“En 2012, suite à un licenciement économique, j’ai fait une reconversion professionnelle et j’ai pu enfin exercer un métier qui me passionnait.

Je suis parvenue à obtenir un contrat de professionnalisation en maroquinerie avec le Greta de Coutances et une grande entreprise de maroquinerie de la Manche, Louis Vuitton. J’ai donc pu faire un CAP en alternance pendant un an en 2013-2014, entre cette grande entreprise et le lycée Les Sapins à Coutances. Ce laps de temps m’a également permis de **m’équiper de quelques machines achetées d’occasion** dans le but de m’installer à la sortie de ma formation.

### Comment est née l’entreprise ?

DK Créations cuirs est née mi-septembre 2014 à la fin de mon CAP. L’atelier était situé chez moi et l’occasion s’est présentée de reprendre une boutique de maroquinerie existante depuis une trentaine d’années dans le Village d’Art Guillaume-le-Conquérant à Dives-sur-Mer. Mais l’éloignement de la boutique par rapport à l’atelier, les difficultés logistiques que cela engendrait et la volonté de centrer la création sur des articles **en rapport avec les mondes de l’imaginaire** m’ont poussée à fermer la boutique fin août 2017.

En flânant à Saint-Pierre-sur-Dives, j’ai trouvé ce local assez grand pour accueillir l’ensemble de mon activité. Je me suis dit pourquoi pas ! De surcroît Saint-Pierre est une ville avec un passé lié aux tanneries. Ainsi est née la boutique sous le nom de DK

Créations & Co. L’idée était d’accueillir aussi dans cet espace les créations et/ou ateliers d’autres artisans locaux.

Julien, un ami chapelier, a également installé son atelier en même temps que moi dans ces locaux. Hélas, le manque d’activité l’a poussé à arrêter courant 2018. Virginie Rouzière, *Au fil de l’Aiguille*, **couturière à Saint-Pierre-sur-Dives** depuis plusieurs années, s’est installée avec moi en août 2018. Enfin, depuis juillet 2019, Gwendoline Jules, *Les Pigments de Petit Panda*, maquilleuse professionnelle effets spéciaux, est venue nous rejoindre. Nous sommes donc maintenant **trois ateliers distincts à travailler au 49, rue de Lisieux**.

### Quels objets artisanaux proposez-vous dans votre magasin ?

Vous pouvez retrouver :

- les créations couture de Virginie qui propose également des réparations et retouches.



- les prothèses en latex de Gwendoline (oreilles d’elfes, nez d’orcs...)

- mes objets en cuir autour des mondes de l’imaginaire (médiéval fantastique et steampunk), tels

sacs, bracelets, chapeaux, lunettes, bourses, tuniques en cuir et quelques objets de maroquinerie traditionnelle comme des ceintures, porte-monnaie...

Je propose également depuis cette année **des créations personnalisées** avec des gravures laser sur plusieurs supports : cuir, bois, acrylique. Cela m’a permis de créer des porte-cartes mais également des lampes, des panneaux de bois gravés.

Enfin vous pouvez trouver les réalisations de quelques artisans locaux présents dans la boutique (lampes, bijoux, céramiques, ouvrages au crochet) ainsi que des boissons de producteurs locaux (bière et hydromel).

### Comment expliquez-vous le succès du Steampunk ?

Normandy Steam Factory est une association créée début 2019 qui nous a permis d’organiser le festival

En 2012, suite à un licenciement économique, j’ai fait une reconversion professionnelle et j’ai pu enfin exercer un métier qui me passionnait.



Steampunk. Il s'est tenu sous les halles de Saint-Pierre-sur-Dives **fin juillet et a rencontré un vif succès**. Nous souhaitons grâce à ce festival participer activement à la vie de notre commune et **apporter à tous un peu de magie créative**.

Le steampunk est un monde à la fois proche et lointain. Les bases sont une période que tout le monde connaît : la révolution industrielle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ses engrenages rencontrant la science-fiction d'auteurs tels **Jules Verne, H.G. Wells**. C'est un monde rétro-futuriste où tout le monde peut s'évader de son quotidien. La base du steampunk est aussi le **"fais-le toi-même"**. Il est facile d'y recycler et transformer de vieux objets en objets un peu fous pour accessoiriser un costume, une pièce. Le steampunk touche énormément de domaines tels que la littérature, le cinéma, le dessin, la mode, l'architecture... C'est un univers très riche et très visuel.

### Avez-vous trouvé votre public à Saint-Pierre-en-Auge ?

Cela va faire deux ans que la boutique est ouverte, j'ai touché des personnes qui reviennent me voir très fréquemment. Aujourd'hui, l'activité de Saint-Pierre-sur-Dives ne permet pas à la boutique de vivre mais ce sont surtout les événements extérieurs auxquels je participe qui me permettent de travailler. Je reste optimiste car la ville est dynamique avec un patrimoine architectural et culturel riche."

### Au programme de DK créations prochainement ...

- 16 et 17 nov. : marché de l'Histoire à Compiègne.
- 1<sup>er</sup> déc. : Uchronicité : festival Steampunk à Frameries en Belgique.
- 7 et 8 déc. : marché de Noël de St-Pierre-sur-Dives.
- 14 et 15 déc. : marché de Noël Steampunk Normandy Steam Factory, salle des fêtes de St-Pierre-sur-Dives.



### PRATIQUE !

**DK CRÉATIONS CUIRS - 49, rue de Lisieux - Saint-Pierre-sur-Dives - 14170 Saint-Pierre-en-Auge.**

**Tél. : 06 85 55 91 24 - dkcreationscuirs@orange.fr**

**Site Internet : [www.dkcreationscuirs.com](http://www.dkcreationscuirs.com)**

**Facebook : <https://www.facebook.com/dkcreationscuirs/>**

**Ouverture : Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermé le mardi.**

### .... PRENEZ DATE !

# Prenez date !

## EXPOS, ANIMATIONS, CONCERTS ...

### DÉCEMBRE

**Samedi 7 & Dimanche 8 - Marché de Noël** - Halle médiévale - Hallettes et salle des fêtes - Gratuit - Tél. 02 31 20 97 90 - [www.saint-pierre-en-auge.fr](http://www.saint-pierre-en-auge.fr)

**Du 7 au 24 - Quinzaine commerciale** - Tél. 02 31 20 99 08

**Samedi 7 - Concert de Noël** - 17 h - Chants et musique d'Espagne (30 choristes) par l'association "La Tuna" - Abbatale - Libre participation - Tél. 02 31 20 97 90

**Mardi 10 - En attendant Noël** - Halle médiévale - Gratuit - Tél. 02 31 20 73 28 - [www.saint-pierre-en-auge.fr](http://www.saint-pierre-en-auge.fr)

### FÉVRIER

**Mercredi 5 - Théâtre** - 20 h - Qu'est-ce qu'on entend derrière une porte entrouverte ? - Auditorium de Saint-Pierre-en-Auge - Tél. 02 31 61 12 13 - Tarifs : 20€/15€/10€/6€

### MARS

**Samedi 7 & Dimanche 8 - Foire de Printemps** - Halle - Place du marché - Marché aux veaux - Gratuit - Tél. 02 31 20 97 90

**Du Jeudi 26 au Dimanche 31 - Cinéma et Ruralité** - Cinéma le Rexy - [cinema.lerexy@orange.fr](mailto:cinema.lerexy@orange.fr) - [www.cinema.lerexy.fr](http://www.cinema.lerexy.fr)

### AVRIL

**Dimanche 5 - Trail de l'Agglo** - Montpinçon-L'Oudon - Randonnée pédestre et marche nordique - Site du Billot - 9 h 30 - Tél. : 02 31 20 97 90

**Samedi 4 - Grande bourse d'échanges** - Jardin Conservatoire - De 9 h à 17 h - Tél. 02 31 20 41 84

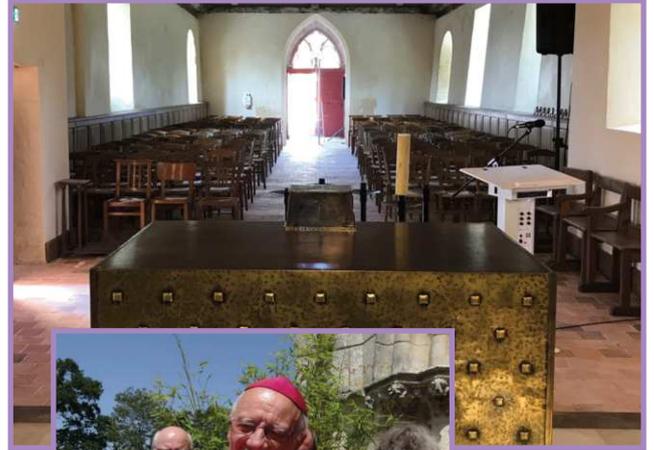
**Du Samedi 11 au Lundi 13 - Foire de Pâques & Fête Foraine** - Place du marché.

# Retour sur...

## LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS



**Concert sur le thème de la mer...** le 20 juin, les écoliers de Ste-Marguerite-de-Viette ont chanté, accompagnés par l'Orchestre régional de Normandie.



**Eglise de Berville...** le 29 juin, entouré du public et des élus, Monseigneur Boulanger, Evêque de Bayeux et Lisieux, a célébré la messe de bénédiction.



**La Fête du Sport...** le 23 juin, inauguration du skate-park et dénomination du Gymnase de l'Épinay avec le graffeur Oré et Joseph Garbaccio, rider européen.



**75<sup>e</sup> anniversaire de la Libération...** Bretteville-sur-Dives et Saint-Pierre-sur-Dives ont rendu hommage à leurs libérateurs.

# Tribune des Elus

## PAROLE AU MAIRE ET SES ADJOINTS

En raison des échéances électorales de mars prochain et soucieuse de respecter le code électoral, l'équipe municipale ne s'exprimera pas dans ce numéro de décembre.

---

## PAROLE A L'OPPOSITION

Depuis le premier septembre 2019 et jusqu'aux élections de mars 2020, la communication municipale est particulièrement encadrée par la loi.

Ceux qui le souhaitent pourront se reporter aux articles L52-8 et L52-1 alinéa 2 du code électoral.

Le budget de la commune, financé en partie par nos impôts, ne doit, de quelque manière que ce soit, faire la promotion des actions, réalisées ou à venir, qui pourraient avoir un impact électoral et favoriser un candidat.

C'est pourquoi, soucieux de respecter scrupuleusement ces obligations, le groupe de l'opposition municipale a décidé de suspendre la publication de ses articles.

*Brigitte Ferrand, Gérard Monroty, Sylviane Pralus*

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES  
COMMUNE DELEGUEE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

# Marché de Noël

7 et 8 décembre 2019

Parade Nocturne

Feu d'Artifice

150 Exposants

Création Impression : V. DANIEL - Mairie de Saint-Pierre-en-Auge



**Entrée et parking gratuits**



## Urgences/Santé

Samu.....	15
Pompiers.....	18
Police/Gendarmerie.....	17
SOS Médecins.....	36 24
Pharmacie de Garde.....	32 37
Appel d'Urgence Européen.....	112

## Contacts Utiles

Mairie de Saint-Pierre-en-Auge.....	02 31 20 73 28
Services Techniques.....	02 31 20 86 46
Pôle social et scolaire.....	02 31 20 47 20
Point Info 14.....	02 31 20 47 21

**Saint-Pierre-en-Auge**  
*la Commune et vous*

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE DECEMBRE 2019 - N°4

- Directeur de la publication : Jacky Marie
- Comité de Rédaction : Véronique Maymaud, Françoise François, Elisabeth Lachaume, Christiane Dorléans, Maïté Fardel, Véronique Daniel
- Conception graphique et mise en page : Véronique Daniel
- Photos : Freepick, Mairie de Saint-Pierre-en-Auge
- Impression : Imp. DAUPHIN - Caen
- Nombre d'exemplaires : 4 500